

AUGMENTATION DES SALAIRES

La misère du personnel des PIC

Le 15 septembre 2022 s'est tenue une plénière de négociation pour une éventuelle augmentation de salaire, en lien avec la forte inflation qui avoisine les 6% et qui nous frappe toutes et tous.

De l'argent, il y en a, mais pas pour les postier-e-s !!!

ALORS QUE :

- ⇒ Le Groupe La Poste est cité par les médias dans le TOP 3 des entreprises françaises dégagant le plus de bénéfices.
- ⇒ La Poste a distribué 724 Millions d'euros de dividendes aux actionnaires soit l'équivalent de 4000€/ postier-e-s.
- ⇒ Dans toutes les grandes entreprises françaises, les salariés bénéficient d'un 13ème mois, Le Groupe La Poste est le seul à dire non.
- ⇒ Les PIC ont toutes les peines du monde à recruter tellement les salaires sont bas. Même les intérimaires ne veulent pas de CDI.
- ⇒ Bon nombre de nos collègues demandent une rupture conventionnelle, démissionnent, partent en TPAS car découragés du peu de reconnaissance de la DEX-CIL.
- ⇒ Toutes les grandes entreprises françaises augmentent les salaires de 4 à 5%,
- ⇒ Les postier-e-s n'arrivent même plus à boucler les fins de mois, et sombrent un peu plus dans la misère.
- ⇒ Certains de nos collègues n'arrivent même plus à mettre de carburant dans leur véhicule

**AVEC LA SIGNATURE
COMPLAISANTE TOUJOURS
DES MÊMES ORGANISATIONS
SYNDICALES, LE GROUPE
LA POSTE VA AUGMENTER
VOS SALAIRES ...
de quelques miettes...soit 1,5%.**

Les syndicats signataires ne défendent pas nos intérêts... ni nos salaires.

Après une 1 seule séance de négociation les stylos sont dégainés...tout comme les tracts des OS signataires que vous pouvez déjà imprimer avant même que les signatures aient lieu. Du jamais-vu !!! Même pas une deuxième séance pour tenter d'aller au-delà de ces 1,5%.....

**Du pain bénit pour nos dirigeants
et nos actionnaires !!!**

LE VOTE CGT = LE VOTE POUR DÉFENDRE TOUS LES SALARIÉS

Des élections professionnelles auront lieu du 05 au 8 décembre 2022 :

- ▶ Si vous n'êtes pas satisfait de cette mascarade
- ▶ Si vous n'êtes pas satisfait de ce niveau d'augmentation
- ▶ Si vous n'êtes pas satisfait du manque de reconnaissance

Pour garantir nos droits
et en gagner de nouveaux,

JE VOTE CGT

Élections CAP/CCP 05 au 08 décembre 2022



La CGT exige :

- ▶ l'augmentation des salaires a minima indexé sur l'inflation (+6 %)
- ▶ La revalorisation de toutes les grilles salariales et du point d'indice des fonctionnaires
- ▶ L'attribution d'un 13ème Mois
- ▶ L'heure de nuit à 3 euros

LE VOTE CGT EST LE SEUL À DÉFENDRE VOS DROITS, EN FACE D'UNE DIRECTION QUI CONTINUE DE VOUS APPAUVRIR AVEC L'AVAL DES ORGANISATIONS SYNDICALES SIGNATAIRES.

**QUI VA PAYER VOS
PROCHAINES FACTURES
D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, VOS
CARBURANTS, VOS COURSES,
.....CERTAINEMENT PAS LES
OS SIGNATAIRES !!!**

**LE MIEUX QUE RIEN NE S'ENTEND PLUS,
CAR LES PERSONNELS N'EN PEUVENT PLUS.**



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

